

Grève dans les centres de tri Le 12 décembre

Category: Travail, emploi, chômage

écrit par jmfouquer | 12 décembre 2013

Les syndicats de La Poste dénoncent les fermetures de centres de tri du courrier programmées par la direction de l'entreprise, appelant les agents à une journée de grève et de mobilisation le 12 décembre. Dans un communiqué titré « arrêtons la casse des centres de tri et des emplois », sept organisations syndicales (CGT, SUD, FO, CFDT, CFE-CGC, Unsa et CFTC) affirment que « la stratégie de La Poste (...) conduit à fermer des centres et à menacer de suppression plus de 2000 emplois ». Elles appellent le personnel des plateformes industrielles courrier (PIC) et des centres de tri de courrier (CTC) « à une journée de grève et de mobilisation le jeudi 12 décembre ».

Nous revenons sur les raisons de cette grève avec Régis Blanchot du syndicat Sud-PTT et élu administrateur salarié au CA du groupe La Poste

1- Peux-tu nous dire quelle est la situation dans les centres de tri qui ont déjà été fortement restructurés ?

Régis Blanchot : La Poste a lancé en 2004 un grand chantier intitulé « Cap Qualité Courrier » qui s'est traduit par la fermeture de plus de 40 centres de tri et la suppression de plus de 10 000 emplois dans ces centres. Les agents qui travaillent aujourd'hui dans les centres qui ferment ont déjà pu avoir subi la restructuration, voire la fermeture d'un précédent service. Même pour celles et ceux qui n'ont pas vécu un tel schéma, leur situation n'est pas bien meilleure. En effet, beaucoup ont dû accepter des changements de régimes horaires et la dégradation des conditions de travail. D'avoir accepté de tels sacrifices n'empêche aux postier-es de connaître la fin de leur service, avec les difficultés de reclassement à la clef !

2- La disparation des centres de tri ne se traduit-elle pas aussi, mécaniquement, par un recours accru aux camions et par un allongement des délais?

R. B. : Nous avons sorti une carte de France il y a quelques années reprenant la localisation des PIC (plateformes industrielles courrier), les nouveaux centres de tri et la localisation des gares... Force est de constater que si nos patrons avaient voulu éviter tout développement du transport ferroviaire, ils n'auraient pas pu faire mieux. Tous les centres sont situés au niveau de noeuds routiers. Un bel exemple de développement durable pour une entreprise qui ne cesse de se vanter d'être un modèle pour ce qui concerne la responsabilité sociale d'entreprise...! L'autre désagrément qui touche les usagers est bien sûr l'allongement des délais de distribution du courrier. Souvent une lettre postée pour un destinataire d'une même ville peut régulièrement traverser plusieurs départements !

3- Au-delà même de la situation dans les centres de tri quelle est l'ambiance dans l'ensemble de l'entreprise (dans les bureaux où on ne sait plus à quel automate s'adresser ou chez les facteurs) ?

R.B. : Le malaise social dans l'entreprise est encore plus prégnant que l'an dernier alors que la situation d'alors avait contraint la direction de La Poste à ouvrir un prétendu grand dialogue... Les discours des directions quelques soient les secteurs d'activités sont extrêmement anxiogènes. Partout, les patrons ne cessent de répéter aux postier-es que leur métier est en difficulté voire amener à disparaître... Dans ce contexte, que La Poste leur offre un travail est déjà, pour les dirigeants, un exploit ! Inutile d'insister pour expliquer qu'une telle évolution ne pourra avoir que des conséquences dramatiques sauf si la mobilisation renverse les orientations libérales et antisociales menées de concert par les patrons de La Poste et le gouvernement !

4- Dernière question, La Poste est caractérisée par un éclatement des statuts (fonctionnaire ou droit privé) où en est-on ? Elle se caractérise aussi par des salaires faibles,

est-ce que cette question salariale n'est pas aussi au cœur des interrogations des postiers ?

R.B. : Le double statut n'est plus un problème comme nous l'avons connu il y a plusieurs années maintenant. Aujourd'hui, fonctionnaires et salarié-es se sentent avant tout postier-es et les problèmes se posent de manière similaires qu'il s'agisse du manque d'effectifs, de la dégradation des conditions de travail et de pouvoir d'achat. C'est d'ailleurs sur ce triptyque que nous travaillons pour une mobilisation de l'ensemble des postier-es dès début 2014 !

Propos recueillis par Guillaume Liégard.